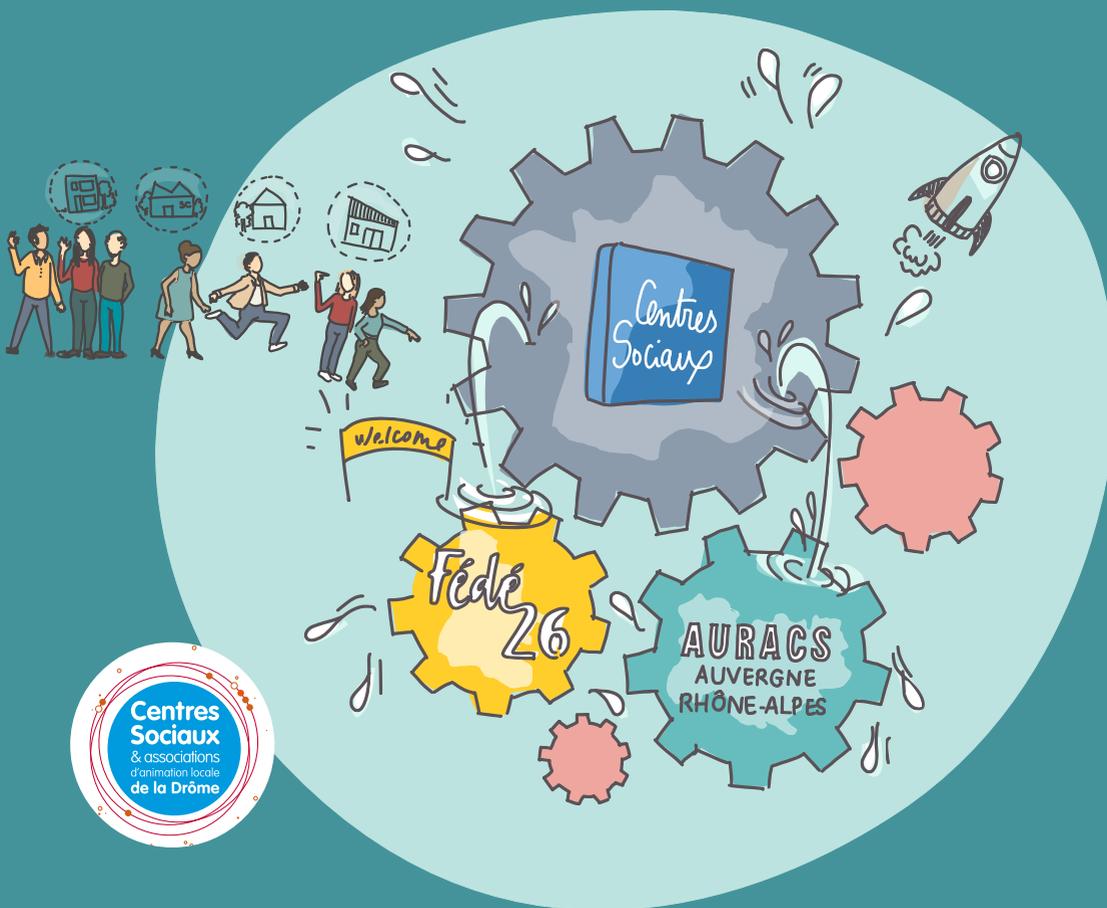


# POURQUOI REJOINDRE LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX ?



## DYNAMIQUE DE RÉSEAU ET ESPACES RESSOURCES

Adhérer à la Fédération, c'est rejoindre un réseau de bénévoles et professionnel-le-s engagé-e-s et s'ouvrir à de nombreux espaces de ressources pour échanger les pratiques, débattre, s'inspirer et s'enrichir mutuellement. Ces moments permettent de prendre du recul, favorisent l'élaboration de stratégies collectives et participent à la construction d'une culture commune.

Quelques exemples concrets :

**Des projets collectifs** comme les ALSH émancipateurs, un réseau jeunes local....

**Des commissions de professionnel-le-s** comme des rencontres régulières entre pairs (direction, animateur.trice.s d'accueil, professionnel.le.s de la jeunesse, référent.e famille...)

**Des groupes de travail thématiques** comme des groupes qui pensent pour et avec le réseau : impact social, transition écologique citoyenne et solidaire, numérique, ...

**Des temps d'échanges et d'apports** pour prendre de la hauteur avec des intervenants (des sociologues, des cabinets d'avocat, Aequitaz, le Dr Kapote, l'IREPS...)

**Des productions de publications et d'outils pédagogiques** comme le Social line, les publications fédérales, la veille sur les appels à projet, et plus encore en lien avec les réseaux Auracs/FCSF.

## UN SOCLE DE VALEURS PARTAGÉES

Avec la Fédération des centres sociaux et socio-culturels de France nous partageons des valeurs communes :

- **la démocratie**, c'est à dire une société ouverte au débat ;
- **la reconnaissance de la dignité humaine** de tout homme et de toute femme ;
- **la solidarité**, pour permettre à chacun de vivre en société (Charte Fédérale des Centres Sociaux, Angers, 2000), nous partageons des valeurs communes : Charte Fédérale.



## ACCOMPAGNEMENT ET SOUTIEN À LA DEMANDE

Au quotidien, la Fédération accompagne les acteurs bénévoles et salarié-e-s des structures du réseau. Que ce soit sous la forme d'accompagnement individuel ou collectif, elle apporte son soutien et son expertise sur différentes dimensions et adapte ses modalités d'intervention, en fonction des besoins/envies spécifiques de chacun-e.

Ainsi, nous pouvons accompagner la structure lors du renouvellement de projet social, du recrutement d'une nouvelle direction, réfléchir à haute voix pour nourrir l'élaboration d'un projet, co-construire des temps de travail pour enrichir la dynamique associative, etc...

## OUTILLAGE ET FORCE POLITIQUE

À différents niveaux, l'influence de la Fédération est reconnue par les partenaires. La Fédération devient alors une force d'interpellation appréciée. Elle représente des Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale auprès des pouvoirs publics et des institutions. Elle œuvre également pour le maintien et le développement de partenariat, en gardant comme finalité prioritaire les intérêts des habitant-e-s, au cœur des territoires.

Forces collectives et Fédération, les démarches partagées :

- Négociation avec les partenaires pour le développement des structures et des moyens associés ;
- Plus globalement, une action qui oeuvre pour la reconnaissance et le soutien des structures auprès de nombreux partenaires.



## UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE



### AGORA

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
ET D'ORIENTATION (1 à 2 / an)



DÉSIGNE



REND COMPTE



PRÉPARE

MANDATE



### FORUM

INSTANCE COLLEGALE (6 à 8 / an)

Trois instances (constituées de salarié.e-s et bénévoles) pour piloter et enrichir nos actions : **l'AGORA, le Forum et les groupes de travail.**



### GROUPES DE TRAVAIL

GROUPES DE TRAVAIL  
sur les questions sociales,  
la gestion interne,  
la représentation,  
les groupes projets et  
groupes de pairs...



# LES 26 STRUCTURES DU RÉSEAU DE LA DRÔME EN 2023 :



- Centre Social
- ◆ Espace de Vie Sociale

## AVANTAGES LIÉS À L'ADHÉSION :

### ACCÈS À DES TEMPS FORMATIFS

En lien avec l'organisme de formation de l'union régionale. Il est également possible d'être accompagné sur les dispositifs de prise en charge, ainsi que sur l'ingénierie d'actions de formation et de participer à des formations adaptées.



### DES OUTILS ET ESPACES DE VALORISATION

Pour mettre en lumière et valoriser vos initiatives locales (co-construction d'outils de communication, relais sur les réseaux, plateforme « c'est possible »).



### CRÉATION DE SITE INTERNET, ENVOI DE NEWSLETTER

Possibilité d'accéder à une plateforme sécurisée permettant de créer et héberger gratuitement votre site, envoyer des newsletters, réaliser des formulaires... Le tout, avec un accompagnement et une assistance locale et nationale dédiée .



# LE POUVOIR  
D'ÊTRE UTILE



### ACCUEIL SIMPLIFIÉ DE VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE

Possibilité de bénéficier d'un agrément collectif porté par la Fédération pour simplifier les démarches administratives d'accueil de volontaires en service civique au sein de votre structure : nous gérons l'administratif, vous accompagnez le jeune.

### DES PARTENARIATS AUTOUR DU VIEILLISSEMENT...

Avec les différents acteurs mobilisés sur l'accompagnement du vieillissement, possibilité de bénéficier des partenariats et de ressources solides, à différents échelons de territoire, notamment au niveau régional.



## DES CONTRATS CADRES NÉGOCIÉS

Bénéficiaire d'un contrat d'assurance avec un tarif préférentiel et adapté aux activités des structures, de tarifs négociés par exemple sur les photocopieurs, ou sur les fournitures administratives.



## UN TARIF SACEM

Bénéficiaire d'un tarif préférentiel négocié avec la SACEM, pour pouvoir diffuser légalement des musiques pendant des événements, et/ou en utiliser dans des supports audiovisuels.



## UN PARTENARIAT AVEC TËNK

Possibilité d'avoir accès en illimité à la plateforme de films documentaires Tënk et de pouvoir en projeter certains au sein de votre structure.

## ABONNEMENT AU MAGAZINE «C'EST POSSIBLE!»

Recevoir le magazine trimestriel «C'est Possible !» qui donne à voir la manière dont les centres sociaux partout en France se saisissent de questions de société à partir du pouvoir d'agir des habitant.e.s.



## AIDES AUX PROJETS VACANCES

Possibilité de bénéficier du partenariat national avec l'ANCV pour soutenir le droit au départ en vacances de familles et des jeunes (grâce à des chèques vacances), dans le cadre de projets montés dans votre structure.

## UNE EXPERTISE JURIDIQUE MOBILISABLE

Bénéficiaire de conseils juridiques adaptés à la fonction employeur en lien avec le cabinet Pragmatis.



ET BIEN D'AUTRES ENCORE...

DES RICHESSES HUMAINES

POUR ANIMER LE RÉSEAU

**Jadwiga Woznica-Raouly**  
Chargée de mission Transitions  
d.durable26@centres-sociaux.fr  
07.49.41.69.80

**Adélaïde Caupert**  
Déléguée adjointe  
charg.mission26@centres-sociaux.fr  
06.37.04.27.70



**Géraldine Paillard**  
Chargée de mission Numérique  
geraldine.paillard@centres-sociaux.fr  
06.02.02.17.21

**Lise Barbat**  
Ressources administratives  
federation.drome@centres-sociaux.fr  
06.02.55.24.08

**Cécile Bisillon**  
Déléguée  
deleguee26@centres-sociaux.fr  
06.76.72.97.50



Fédération des centres sociaux et  
associations d'animation locale  
de la Drôme

06.02.55.24.08.

federation.drome@centres-sociaux.fr